Image not found or type unknown

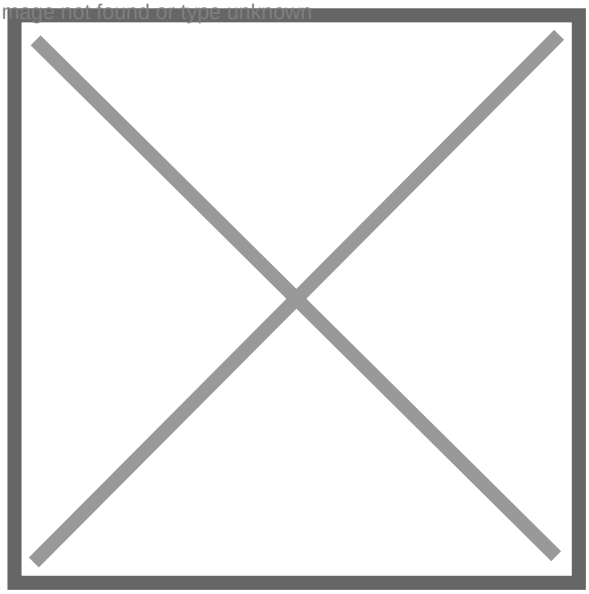

Remboursement reconnaissance de dette

Par **rike30**, le **21/01/2013** à **09:31**

bonjour
je suis proprétaire de ma maison qui est en cours de finition je suis le seul propriétaire et par amour pour une femme elle m aproposée de me faire un pret de 54 000 euros pour embellir le projet qui estdevenu notre projet
a ce jour et apres une reconnaissance de dette sur acte elle est partie et me reclame 54000 et me menace
quels recours sans vendre mon bien
merci

Par **amajuris**, le **21/01/2013** à **10:10**

bjr,
s'il s'agit d'un prêt attesté par une reconnaissance de dette, vous devez la rembourser.
soit vous vous arrangez à l'amiable soit elle pourra vous assigner devant le tribunal compétent.
le principe d'un prêt c'est que cela se rembourse sinon c'est un cadeau.
cdt

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés